



Le Patrimoine se met en  
spectacle

du 12 juin au 13 septembre 2026

TLPE - AWaP

Service public de  
Wallonie

# NOUVEAUTÉ 2026 : Le Patrimoine se met en spectacle

(12 juin - 13 septembre)



12-14 juin 2026  
Événement d'ouverture



12-13 septembre 2026  
Événement de clôture

# L'Été du patrimoine ?

Nouveau concept en 2026,  
Le Patrimoine se met en spectacle  
regroupe, sous une coupole, des  
événements variés  
se déroulant dans des lieux  
patrimoniaux, organisés entre le  
12 juin et le 13 septembre 2026.  
Cette coupole de communication  
débute avec les Journées  
européennes de l'archéologie (du 12  
au 14 juin) et se termine en  
apothéose avec les Journées du  
Patrimoine (les 12 et 13 septembre).



# OBJECTIFS ?



---

Moderniser l'image du patrimoine auprès des jeunes  
et des publics internationaux

---

Renforcer la visibilité des sites patrimoniaux

---

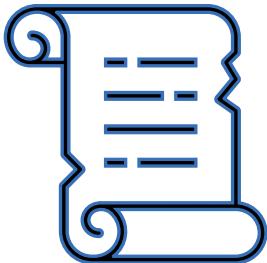
Augmenter la fréquentation des Journées du Patrimoine  
et des sites patrimoniaux



# QUAND ?

Quand ?

Durant l'été  
2026



Distillerie de Biercée, Thuin. © AWaP



# **TYPES D' ÉVÉNEMENTS PATRIMONIAUX**

## Types d'événements patrimoniaux

- Festivals, spectacles, folklore et traditions, mises en scène artistiques ou immersives (son et lumière, théâtre, danse, musique, costumes, scénographie immersive...), reconstitutions historiques, événements culturels organisés dans des lieux patrimoniaux...
- Durée minimale de l'événement proposé : idéalement plus d'un jour
- Public cible de l'événement : portée régionale ou supra-régionale



**Pas de subside pour le Patrimoine se met en spectacle mais les événements peuvent être payants.**

# COMMENT S'INSCRIRE ?

## Comment introduire un dossier d'inscription ?

**Inscription en ligne** via le site de l'Agence wallonne du Patrimoine sur la plateforme des organisateurs :

<https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

Choix de l'événement  
↓  
Été du patrimoine

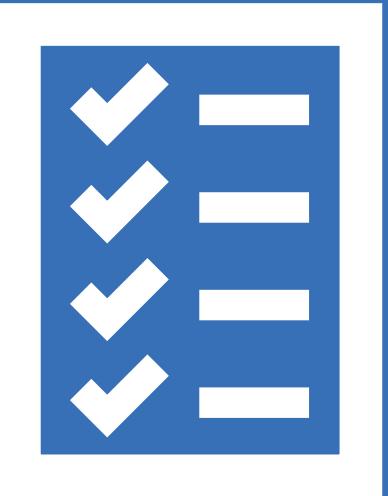
Date limite : 8 février 2026

Infos : [www.awap.be](http://www.awap.be)



**Plateforme des organisateurs**  
<https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://organisateurs.spw.test.wallonie.be>. The page has a blue header with the 'AWaP' logo and the text 'JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE EN WALLONIE'. Below the header is a large blue area featuring the European Union flag design with stars and a castle silhouette. To the right, there's a white sidebar with the text 'Journées du patrimoine en Wallonie', a 'Me connecter' button, and a link 'Vous n'êtes pas encore inscrit ? Demandez la création d'un compte.' with a 'M'inscrire' button. At the bottom, there's a navigation bar with icons for search, refresh, and various applications, along with the text 'Le site officiel de la Wallonie' and 'v0.0.24'.



## Pour compléter le formulaire, vous aurez besoin des informations suivantes :

- titre (du lieu, de l'activité ou...),
- descriptif (court) de ce qui sera proposé au public,
- horaires de l'ouverture et/ou des activités,
- activités proposées,
- infos utiles pour vous joindre/trouver (téléphone, email, site web joignables avant et durant les événements),
- adresses exactes de(s) activité(s),
- lieu(x) de rendez-vous et heures de ces rendez-vous,
- photos en bonne résolution (portrait et paysage, max. 3).

# Comment se connecter à la plateforme en ligne ?

## Première inscription d'un dossier sur la plateforme



### Création d'un compte :

- **Cliquez sur le bouton « M'inscrire »** de l'écran d'accueil de la page accessible via l'adresse <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>
- Ce bouton donne accès à un second écran qui vous permet de sélectionner une **création de compte** en tant que « Particulier » ou « Organisation »
- **Remplissez le formulaire** de demande de création de compte (encodez vos coordonnées) **et envoyez-le**
- **Réception d'un identifiant personnel via un mail générique** de la plateforme informatique créant tous les comptes du SPW (cela peut prendre un peu de temps et attention aux spams) : **AJPXXXXX** ou **EXTXXXXX** (valable pour toutes les inscriptions)
- **Création et confirmation d'un mot de passe** via le lien Internet actif durant 1h mentionné dans le mail d'identifiant

# Comment se connecter à la plateforme en ligne ?

## Après la première inscription sur la plateforme



Repartir du site <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

- Cliquez sur « **Me connecter** » depuis l'écran d'accueil
- **Insérez votre identifiant personnel et le mot de passe** que vous aurez défini.
- Vous avez alors accès à la page d'accueil de la plateforme d'inscription où vous pouvez cliquer sur « **Créer un dossier** ».
- Les écrans défileront au fur et à mesure **des plages à compléter** (les informations et les textes de présentation relatifs au lieu patrimonial, la demande de subvention et les commentaires éventuels).
- **Soumettez le dossier avec le bouton correspondant** quand tout est encodé

## Après introduction de votre dossier

- Vous serez contacté pour une série de questions supplémentaires dont les réponses permettront de sélectionner votre dossier pour la coupole « Été du patrimoine ».
- Si votre dossier est sélectionné, votre événement sera promotionné comme faisant partie de l'Été du patrimoine et bénéficiera d'une communication renforcée :
  - ✓ brochure d'inspiration,
  - ✓ réseaux sociaux,
  - ✓ proposition d'expérience,
  - ✓ ...



# QUI PEUT ORGANISER ?

## Qui peut organiser ?

-  Propriétaires privés
-  Institutions publiques
-  Membres d'associations
-  Offices du Tourisme
-  Professionnels du patrimoine
-  Professionnels du tourisme
-  Amateurs passionnés
-  Sociétés d'événements...



# CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOSSIERS

# Critères de sélection de base des événements

- **Les conditions de participation**
- **Localisation** : événement organisé en Wallonie (y compris les cantons de l'est)
- **Lien clair** avec le patrimoine (classé ou non, y compris XX<sup>e</sup> siècle)
- **Exclusions** : ateliers, conférences, événements très locaux ou à faible audience

## Critères de sélection de mesures du potentiel de mesure en tourisme

### ➤ Organisation et faisabilité :

- Expérience et faisabilité des organisateurs
- Logistique, sécurité et capacité d'accueil adaptées
- Nombre total de visiteurs attendus
- Nombre de visiteurs attendus hors Wallonie

### ➤ Durée de séjour potentielle & retombées locales

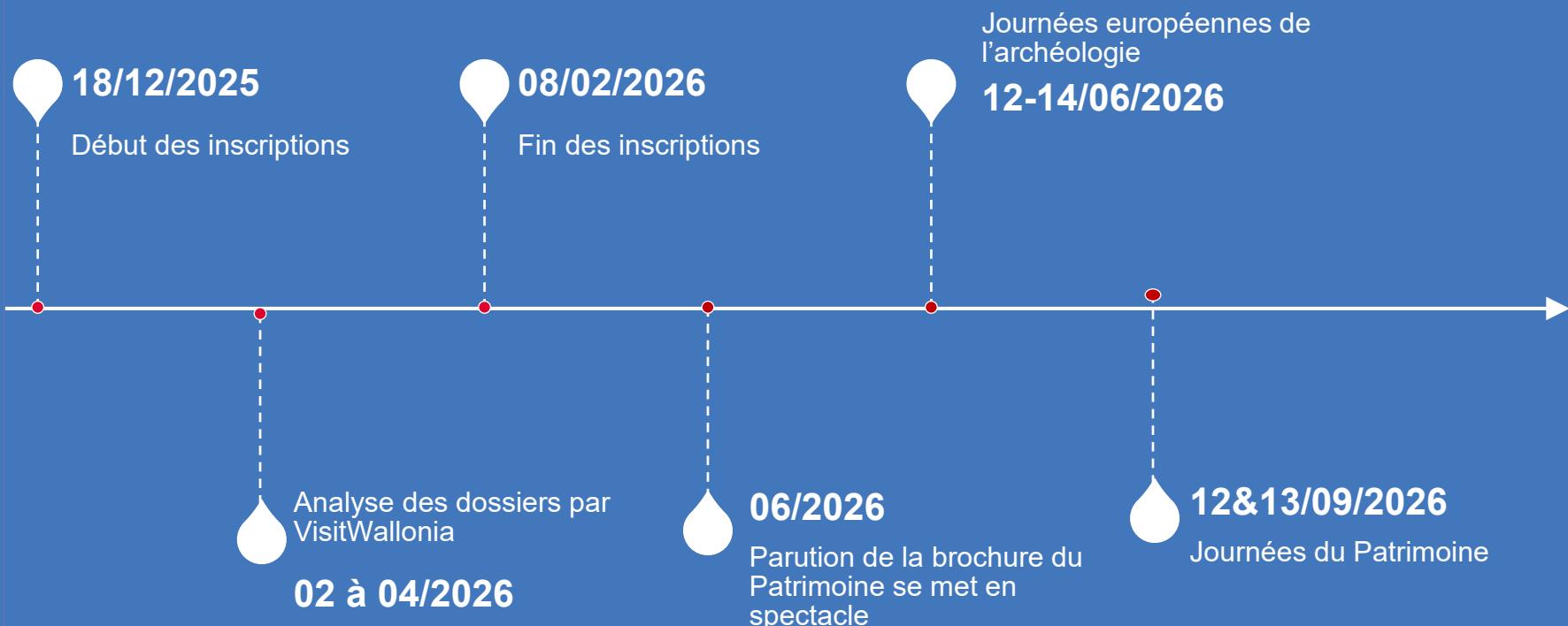
- Potentiel séjour : potentiel d'hébergement, restauration, commerces partenaires de l'événement
- Contribution à l'économie locale
- Contribution à la création d'offres touristiques intégrées
- Synergie : possibilité de créer un parcours ou des partenariats en lien avec d'autres événements.

## Critères de sélection de mesures du potentiel de mesure en tourisme

- **Innovation/originalité :**
  - Approche nouvelle dans la mise en valeur du patrimoine
  - Capacité à attirer des publics jeunes ou internationaux
- **Visibilité de la marque VisitWallonia.be & promotion conjointe :**
  - Participation à la structuration des contenus et au partage de contenus avec VisitWallonia
  - Prêt à s'appuyer sur l'analyse marketing & communication de VisitWallonia
  - Rôle d'ambassadeur de la destination Wallonie et de la marque VisitWallonia.be ainsi que des autres événements partenaires qui seront choisis
  - Renforcement de la visibilité des sites patrimoniaux et des Journées du Patrimoine
  - Potentiel médiatique/communication pour valoriser le patrimoine wallon

# RÉTROPLANNING

# Le Patrimoine se met en spectacle



Pour toute question ultérieure :

085/278 880

[communication@awap.be](mailto:communication@awap.be)

[www.awap.be](http://www.awap.be)